



Mise à disposition de contenants, collecte et traitement des déchets dangereux et non dangereux des ateliers automobiles de Police et Gendarmerie Nationale de Nouvelle-Aquitaine
SGAMI33-2026-08-FCS
ANNEXE 2.4 CCP
Nature et volume des déchets
LOT 4 – Déchets non dangereux départements 16 et 17

	Déchets NON DANGEREUX																													
Ateliers concernés	Plastique, courroie, pare-choc						Pare-brise, polycarbonate						Métaux ferreux et non-ferreux en mélange : petite ferraille (plaquettes, disques, amortisseurs...) et pièces volumineuses de carrosserie						Emballages non souillés (palettes, caisses, housses, bidons,...)						Emballages non souillés					
	Rubrique de déchets : 16 01 19						Rubriques de déchets : 16 01 20 / 16 01 99						Rubriques de déchets : 16 01 17 / 16 01 18																	
	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Contenant à fournir	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)	Type de contenant	Capacité du contenant	Quantité de contenants nécessaire	Le contenant à fournir par le titulaire	Nombre de rotations	Quantité produite par an (en tonnes)
CSAG 16	Caisse grillagée	2 m³	1	OUI	1	0,1	/	/	/	/	/	/	CAISSE	1 m³	1	OUI	2	0,75	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
CSAG 17	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	POUBELLE SUR ROULETTES	660 L	3	OUI	52	NC	/	/	/	/	/	/
CSAG 17 – Annexe	Caisse grillagée	2 m³	1	oui	3	1	CAISSE	2 m³	1	OUI	2	2	/	/	/	/	/	/	BAC	2 m³	1	OUI	/	/	BAC	2m3	1	1	/	/